

# SOLIGNAC

INFO  
MUNICIPALE

## Notre MOULIN de "Quatre"

REHABILITATION

Octobre 2016



## SOMMAIRE

• Mot du Maire

### P 1

• Le moulin de Quatre

### P 2

• Les travaux de l'été  
• Capture de nuisibles

### P 3

• Le gîte d'étape communal  
• Conseil municipal du 30 juin 2016

### P 4

• Rentrée scolaire  
• Nouveaux solignacois  
• Recevez-vous le Métropol ?

### P 5

• L'été à l'Accueil de Loisirs

### P 6

• Etat civil  
• Un Sage s'en est allé

### P 7

• Joyeux anniversaire M<sup>me</sup> Lagrange  
• Agenda des manifestations

### P 8 & 9

• Les artistes aiment Solignac

### P 10

• Comité de jumelage

### P 11

• Votre panier BIO  
• Marchés des Producteurs de Pays  
• Croix-Rouge française

### P 12

• Voulez-vous danser ?  
• Chorale Cantabile  
• Une nouvelle activité à Solignac  
• Le Saint-Eloi : avis de recherche

### P 13

• Solignac en balade  
• Société de pêche

### P 14

• Festival 1001 Notes  
• Le vide-greniers de Solignac

### P 15

• Premier match des féminines  
• Le Judo Club Val de Briance

### P 16

• Le Tennis Club Val de Briance  
• Le Tour du Limousin

### P 17

• La page Mag'

### P 18

• Le fleurissement



Ces neuf mois écoulés ont été très actifs sur notre commune de SOLIGNAC, que ce soit les travaux réalisés, les projets qui progressent, les animations de l'été.

La réalisation d'un gîte d'étape au-dessus du « SOLILES » nous permet d'accueillir, pour une nuit, les grands randonneurs.

Au niveau des écoles, les vacances scolaires d'été ont permis de procéder à des travaux plus ou moins importants, vous les trouverez dans les pages suivantes.

La révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) se poursuit selon le calendrier fixé. Nous en sommes à la phase de « préparation du P.A.D.D. (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) ».

Le lancement effectif des travaux de réhabilitation du « Moulin de quatre » est programmé le 14 novembre prochain. Il va être accompagné d'un appel à mécénat populaire dont vous serez informés prochainement. C'est une grande satisfaction de passer maintenant à la concrétisation d'un projet porté depuis de nombreuses années.

Le projet de sécurisation de la RD 32 entre l'Abbatiale et le Pôle Jeunesse avance. Une présentation en réunion publique va être programmée.

La réhabilitation du restaurant scolaire est en cours d'étude, les travaux devraient commencer l'été prochain.

L'activité de nos associations a été, comme d'habitude, très intensive, vous pourrez le constater dans les pages de ce bulletin.

La Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole souhaite accélérer le processus et passer en Communauté Urbaine (C.U.) au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Plusieurs communications sur ce dossier ont eu lieu : fin mai 2016 à ESTER aux élus municipaux des communes de Limoges Métropole et dans le dernier « Métropol » (N° 20).

Un Conseil Communautaire exceptionnel, le 14 septembre dernier, a validé à la majorité cette transformation. Maintenant, il appartient aux Conseils Municipaux des communes membres de voter, ce que nous avons fait lors du Conseil Municipal du 28 septembre (vote à la majorité pour le passage en C.U.).

Il n'y a aucune hésitation à avoir pour s'engager dans cette voie, c'est celle d'un accroissement supplémentaire des services rendus à nos concitoyens.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons un bel automne.

Bonne lecture de ce nouveau Bulletin Municipal.

Avec mes sentiments les meilleurs.  
Yvette AUBISSE

Responsable de la publication : Yvette Aubisse  
Responsable de la rédaction : Marie-Claude Naudon  
Couverture : Alain Lafeuille

Photos : Mairie de Solignac, Denis Chaumeil, Christian Gaucher, Edmond Laubat, Alexandre Porthault, Judo Club, ALSH, USSV, Tennis Club, AAPPMA, Solignac en balade, La main au panier.

Conception : Bureau de dessin D. VALLE  
Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX  
Tél. 05 55 70 32 84 - valle.d.pro@wanadoo.fr

Illustrations : Fotolia

Bulletin imprimé sur papier recyclé.

## Le « Moulin de Quatre » >

A Solignac, sur les bords de la Briance, près du pont roman, à la croisée du GR4 et de la Voie de Vezelay empruntée par les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, dominé par la masse imposante de l'Abbatiale, le « Moulin de Quatre » est un élément important de l'histoire et du patrimoine de notre commune. On en trouve la trace écrite à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, pendant la guerre de Cent Ans. Il existait sans doute déjà un moulin au même emplacement avant cette date.



Propriété de l'Abbaye, il a été cédé à la commune par les Oblats de Marie en 2002.

Au fil du temps, il a connu plusieurs activités : moulin à farine, scierie pour traiter le bois de flottage de la rivière, et, plus près de nous, lavage et séchage des laines de moutons puis fabrique de pâte à porcelaine et enfin usine électrique.

Il ne s'y déroule plus aucune autre activité que du stockage depuis les années 1990 et l'état des bâtiments s'est fortement dégradé.

Il s'agit maintenant de lui donner une nouvelle vie.

Depuis 2002, plusieurs projets ont été élaborés, mais tous se sont heurtés à l'obstacle d'un coût trop élevé.

Le projet retenu par le conseil municipal le 30 juin 2016 est plus modeste mais permettra à la fois de sauver les bâtiments et de développer des activités.

Le coût de réhabilitation du moulin est estimé à 575 000 €, partiellement compensé par des subventions. 275 000 € resteront à la charge de la commune.

Ainsi, ces travaux pourront se réaliser sans porter préjudice à d'autres investissements dans le futur.

Il est prévu de faire appel au mécénat populaire, avec le concours de la Fondation du Patrimoine, pour réduire la charge de la commune, mais aussi pour que la population de Solignac, au travers de diverses manifestations, puisse s'approprier ce projet.

Les travaux débuteront vers le 15 novembre pour une durée d'un an.

Des éléments du projet initial sont déjà réalisés sur d'autres sites : c'est le cas du restaurant le Solilès et du gîte de grands randonneurs. En 2017, une aire de camping-cars initialement prévue près du Moulin, devrait voir le jour au stade.

Le site du moulin pourrait être intégré dans le projet Station Sport Nature de Limoges Métropole.

Les activités canoë kayak et marchés de producteurs seront conservées.

Les abords et la presqu'île entre les biefs seront aménagés en espace de promenade.

Les associations y trouveront un lieu d'expression (expositions, ateliers, réunions...).

Une exposition permanente sur les Moulins de la Briance, l'activité porcelainière et l'électricité au Moulin de Quatre sera proposée aux visiteurs ainsi que des expositions temporaires pendant la période estivale.



# Les travaux de l'été

## Ecole Val de Briance

Après l'arrachage du catalpa, un tilleul a été planté. A la demande des enseignantes et des délégués de parents d'élèves, l'espace autour de l'arbre a été goudronné.



Dans l'ensemble des bâtiments, des robinets thermostatiques ont été installés (coût : 1 594,80 €) ainsi qu'une régulation de chauffage (coût : 2 463,60 €).

Dans le bâtiment modulaire, chaque classe a été équipée d'une PAC (= pompe à chaleur) réversible (coût : 11 396,40 €).



## Bief du moulin

Il a été désensablé en septembre (coût : 5 710,42 €).



## Route allant du pont à Villebon

Elle a été sécurisée dans sa 1<sup>ère</sup> partie à la demande de nombreux usagers (coût : 9 000 €).



## Travaux pris sur le budget voirie à l'agglo :

- Réfection du chemin de Bel Air et de la rue des Sarrazins
- Réfection du chemin de Leygat



## Captures de nuisibles

De nouvelles opérations de captures de pigeons et de ragondins ont été diligentées par la FDGDON (Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles).

- En avril et mai, 182 pigeons ont été capturés.

Merci aux habitants qui ont demandé la mise en place de cages à leur domicile.

- Entre le 30 août et le 9 septembre, 26 ragondins ont été piégés sur les bords de la Briance, près des cultures maraîchères. Cette intervention a permis de prendre également 5 rats musqués.

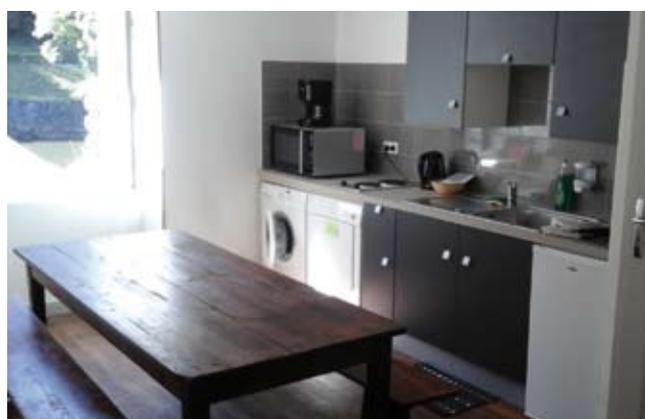
# Le gîte d'étape communal

Situé au-dessus du «Solilès», il nous permet d'accueillir les grands randonneurs qui arrivent à Solignac par le GR4 et 654 (chemin de St Jacques). Il se compose d'une salle commune bien équipée (lave-linge, plaques électriques, micro-ondes, TV) de deux salles d'eau, deux WC, et de trois chambres permettant d'accueillir actuellement 6 randonneurs. Une quatrième chambre qui sera rénovée à l'automne par notre équipe permettra de porter la capacité à 9. Les appréciations très élogieuses recueillies auprès des premiers utilisateurs nous permettent d'espérer une très bonne fréquentation à la saison prochaine.

Tous nos remerciements vont à Claude Gourinchas et son équipe pour leur disponibilité et l'excellence du travail accompli, malgré les difficultés rencontrées.

Le gîte d'étape accueille les randonneurs pour une seule nuit au cours de la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre. Nous soumettrons au vote du Conseil Municipal la possibilité de louer cet équipement en gîte de groupe, pour un WE ou une semaine hors de la période d'accueil des randonneurs.

Cette réalisation s'élève à 40 000 €.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

### Vote des tarifs 2016/2017 du restaurant scolaire et de la garderie

Repas enfant : 2,50 € - repas adulte : 5,20 €  
Garderie éducative avec animateurs (goûter fourni) :  
matin : 1 € ; soir : 1,90 € ; journée : 2,60 €

### Vote des tarifs du gîte d'étape (au-dessus du Solilès)

15 € par personne et par nuit.

Tarifs votés à l'unanimité.

**Signature acte ODHAC** pour le terrain de 2 329 m<sup>2</sup> (face au stade) à l'angle de la RD32 et du Chemin de Bel Air cédé à la commune pour l'euro symbolique (10 €).

**Ce terrain sera aménagé pour offrir une vitrine d'entrée de bourg.**

**Moulin** : validation de l'APD (avant-projet définitif) et lancement de la consultation pour les travaux.

Coût et financement du projet :

- Montant estimatif total du coût de l'opération : 574 565 € HT
- Total des recettes de subventions : 298 790 € HT
- Reste à charge de la commune : 275 775 € HT

Vote favorable à la majorité : 15 voix pour, 4 voix contre.

Madame le maire apporte une information supplémentaire : Limoges Métropole a un projet « Sport Nature » et pense que Solignac est bien placée pour s'inscrire dans ce schéma.

# Rentrée scolaire

Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, les enfants ont repris le chemin de l'école. Les effectifs sont stables, l'équipe enseignante est identique et les emplois du temps sont inchangés.

Enseignants	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Lise OLLIER	15	12							27
Stéphanie BOUYGUE		12	14						26
Virginie AUSTRUIT (directrice)				22					22
Catherine PREVOST (directrice)					18	7			25
Benoît AUSTRUIT						12	13		25
Fabrice VIENNE							6	20	26
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>151</b>

Les vacances scolaires ont permis de procéder à des travaux plus ou moins importants (voir page 2) :

A l'école Joseph Mazabraud : sécurisation des accès à l'arrière du préfabriqué, réfection de la toiture de la chaufferie, installation d'un éclairage automatique à l'avant et à l'arrière de l'école.

A l'école Val de Briance : installation d'une pompe à chaleur et de robinets thermostatiques,

changement de plaques au plafond (bâtiment modulaire), achat de rideaux et store pour améliorer les conditions de la sieste dans la salle de motricité, pose d'un enrobé autour du tilleul.

Dans les 2 écoles, un nettoyage complet des rétroprojecteurs des TBI a été effectué par une entreprise spécialisée.

D'autres travaux sont déjà programmés pendant les vacances de Toussaint.

## Nouveaux Solignacois, faites-vous connaître !

Le 26 novembre prochain à 11 heures, comme chaque année, la municipalité souhaite la bienvenue à ses nouveaux habitants. Madame le maire et des élus se feront une joie de vous présenter le village et de partager un pot de l'amitié.

Vous souhaitez participer ? Contactez la mairie pour avoir plus d'informations.

## Recevez-vous « Le Métropol » ?

Il semble que nombre de foyers de Solignac ne reçoivent pas (ou plus) «Le Métropol», le magazine communautaire de Limoges Métropole, qui est distribué avec les dépliant publicitaires.

Si vous êtes concernés, merci de le signaler à la mairie en précisant votre adresse par téléphone au **05 55 00 50 09** ou par mail [mairie-solignac@orange.fr](mailto:mairie-solignac@orange.fr) afin que l'agglomération intervienne auprès de son prestataire.





## L'été à l'Accueil de Loisirs

Parkattak

C'est avec un été sans nuage, à l'abri sous leurs casquettes et chapeaux que les enfants de l'accueil de loisirs ont découvert et participé aux différentes animations proposées au long des deux séjours de trois semaines chacun.

Du 6 au 29 juillet 2016, le fil rouge a été « Le Far West ». Danses, chants, orpaillage, tir à l'arc, constructions de totems, visite d'un élevage de bisons, autant d'activités qui ont servi de supports à ce voyage dans l'Ouest Américain. Indiens et cow-boys ont accueilli leurs familles pour la fête de clôture et ont offert un spectacle des plus joyeux. C'est, sur ces trois semaines, un total de 1037 journées/enfants accueillis soit une moyenne de fréquentation de 65 enfants par jour.



Parc de l'Aurence

Du 1<sup>er</sup> au 30 août 2016, « Les enfants au cœur du spectacle » où le talent de chacun et le partage de ce dernier étaient au rendez-vous. Tous les enfants ont pu chanter, dessiner, danser, faire du théâtre, nager, faire du trampoline, mimer et surtout s'amuser. C'est le plaisir du partage de ces talents qui a servi de support aux différents groupes pour construire le spectacle de fin de séjour, au plus grand bonheur de chacun, grands et petits.

C'est sur ces quatre semaines, un total de 925 journée/enfants accueillis soit une moyenne de fréquentation de 44 enfants.

Les animations habituelles de l'été étaient aussi présentes : piscine, labyrinthe géant, poney, kayak ; les mini camps à Solignac et les camps plus loin, plus longs à... Saint-Pardoux.



Guéret

Sur ce même mois, une rencontre inter-centres a été l'occasion de jeux en commun que vous pouvez découvrir sur le site internet du Populaire du Centre.

Pour la première fois, une enquête de satisfaction a été proposée aux familles. Elle a pour but d'améliorer l'offre faite aux enfants en prenant en compte l'avis des parents.

En ce début d'année scolaire, nous remercions l'ensemble de l'équipe d'animation de cet été 2016.

En attendant les vacances prochaines, bon courage à tous pour la reprise.

## NAISSANCES

- 23 juin : NEVES Simon, Emile - Villebon  
28 juillet : DUPORT Laura, Anna - 7 lotissement les Hauts d'Envaud

## MARIAGES

- 18 juin : MARTIN Cyprien Louis Marie Daniel et BARUTAUD Marie Astrid Monique Marie-Thérèse - 2, impasse de l'Abbaye  
06 août : LESPORT Jacques et BONDEAUX Danièle Angèle - La Batisse  
09 août : DAUDON Romuald et HURTAULT Marika Arabelle - Gravataud  
27 août : LECERF Jérôme Luc et CANTET Noémie Isabelle - Le Stade  
10 sept : COURTADON Guillaume Herbert Claude et ARDOUIN Elodie Mélanie - Les Gallands  
10 sept : PATEYRON Franck Jacky et VILLARS Agnès Louise Lucienne - Chabiran  
24 sept : DUFOUR René et DUVERGER Henriette - Les Belleries

## DECES

- 13 juin : MIGNOT Michel André - 4, rue du Pont  
22 juillet : PICAT Jean Gabriel - Villebon  
15 juillet : LAURENT Anne Marie Madeleine - 61, avenue St Eloi  
15 juillet : LAFOND Gérard Henri Michel - Les Vialards  
25 août : BORE Daniel Paul Raymond - Le Petit Chervais



### Un Sage s'en est allé...

Par un matin radieux de ce mois d'août, Daniel Boré s'en est allé aussi discrètement qu'il avait vécu. Discret est bien le terme qui le qualifie le mieux, mais volontaire lui convient bien aussi, car il s'est investi dans notre commune.

Il a chanté avec son épouse Marie-Claude à la chorale Cantabile pendant une quinzaine d'années. Et, lorsque l'appel à candidatures a été lancé pour le Conseil de Sages, il fut l'un des premiers à postuler. Pendant un an il aura officié dans cette instance et il est certain qu'il va manquer à ses compagnons.

La municipalité et le Conseil de Sages se joignent à moi pour soutenir son épouse Marie-Claude, Valentin et Pauline ses enfants, ainsi que ses trois petits-enfants.

**Marie-Claude Naudon,**  
référente du Conseil de Sages

## Agenda des manifestations 2016

### NOVEMBRE

5	Office de Tourisme	L'huître en fête	Stade Raymond Breuil
19	USSV	Repas d'automne	Salle des Fêtes du Vigen
Date à déterminer	Renaissance Solignac Le Vigen	Soirée documents anciens	Salle des Fêtes

### DECEMBRE

3	Maza'Val	Marché de Noël	Salle des Fêtes et rue de La Peyrade
10	Municipalité	Repas des aînés	Salle des fêtes
17	Renaissance Solignac Le Vigen	Concert de Noël aux Chandelles (Christian Morin, clarinettiste)	Abbatiale

### ET TOUTE L'ANNEE...

Chaque samedi : marché place Georges Dubreuil  
Tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois : foire place Georges Dubreuil



## Joyeux Anniversaire Madame LAGRANGE

Par un bel après-midi ensoleillé, le vendredi 24 juin dernier, jour de ses 100 ans, Madame Marie-Thérèse LAGRANGE accueillait à l'hôpital Jean REBEYROL, en présence de son fils Michel, Yvette AUBISSE et un adjoint, venus lui fêter son anniversaire.

Marie-Thérèse LAGRANGE est née le 24 juin 1916 à La Porcherie en Haute-Vienne, elle y passa toute sa jeunesse.

En 1942, année de son mariage, elle s'installe avec son époux Gabriel à Solignac. Monsieur LAGRANGE, « boucher expéditeur en bestiaux » exercera toute sa carrière à Solignac. Il fut élu municipal pendant quelques années ainsi que président de l'U.S.S.V. à l'époque des Oblats de Marie.

De leur union naquit, en 1943, une fille Marie-Claude et, en 1948, un garçon Michel. Tous les deux habitent Solignac. Michel a intégré, lui aussi, pendant plusieurs mandats le Conseil Municipal de Solignac.

Madame LAGRANGE est l'heureuse grand-mère de Charlotte née en 1980 et fille de Michel. Cette dernière ne manque pas de lui rendre visite chaque fois qu'elle revient sur Solignac, au plus grand plaisir de sa grand-mère.

Notre centenaire, au visage resplendissant, et ses visiteurs ont pris grand plaisir à bavarder.

Le lendemain, le samedi 25, sa famille lui a organisé une petite fête pour ses 100 ans.

# Les artistes ai

Cet été, de nombreux artistes ont eu pignon sur rue et ont occupé plusieurs salles prêtées par la commune afin d'animer le cœur de Solignac en juillet et août.

Depuis le mois de mars, une nouvelle association a vu le jour : « SOLI'ART ». Elle a pour but d'organiser des événements culturels autour des arts plastiques (expositions, rencontres avec des artistes, conférences, visites de musées...).

Pour ses débuts « Soli'Art » a organisé 3 expositions à Solignac :



Du 10 juillet au 15 août : une exposition « **Les artistes de chez nous** » regroupait, à la salle des fêtes, 27 peintres et photographes de Solignac, du Vigen et des communes voisines. 600 personnes ont pu apprécier les œuvres proposées.

Les remarques très favorables inscrites sur le livre d'or encouragent les organisateurs à poursuivre.



Du 15 au 30 juillet, la salle de la Fanfare se transformait en « **Pop-up Store** ». Trois jeunes artistes proposaient des créations très originales : les bijoux de **Sarah SOFFIATI** (Rose Agrume), les cartes pop-up de **Floriane MORINET** (l'Art du Papier Japonais), les scrap-tableaux de **Gisèle TOURNEUR** (Gis LT) ont ravi les nombreux visiteurs qui pour la plupart devenaient des acheteurs !



◀ Inauguration à la salle de la Fanfare

Du 1<sup>er</sup> au 15 août, **Yvonne DEMARS** présentait son travail autour de la **calligraphie** et de l'enluminure gothique. Elle a réalisé un alphabet sous forme de 24 tableaux. Dans chaque tableau, une lettre de l'alphabet (enluminée) est la capitale d'un mot calligraphié. Des textes soigneusement choisis illustrent ce mot. Tous les visiteurs ont apprécié la compétence et la disponibilité d'Yvonne DEMARS qui expliquait son travail avec passion.



# ment Solignac

L'association « Soli'Art » tient à remercier Madame le Maire et la municipalité pour son soutien et son aide matérielle. Tous les participants sont devenus membres de l'association. Une réunion aura lieu dans l'automne pour faire le bilan de cette première expérience et pour envisager l'avenir.

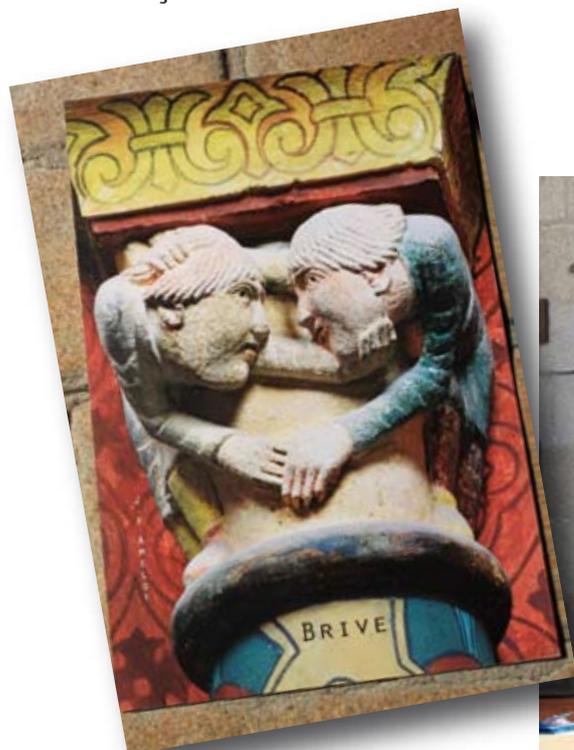
Le bureau est le suivant :

Présidente : Janine Bassard ; Secrétaire : Stéphane Terrieux ; Trésorier : Christian Bouysse

Renseignements : [assosoliart@gmail.com](mailto:assosoliart@gmail.com) Janine Bassard : 05 55 00 57 11 ou 06 30 53 38 53

Renaissance de Solignac-Le Vigen a également attiré les touristes dans la crypte de l'abbatiale pour une exposition sur la vie de Saint-Eloi,

ainsi que dans l'abbatiale pour l'exposition « L'art roman en Bas-Limousin » où étaient présentées les photos de chapiteaux de Jean-François Amelot.



Parallèlement à ces expositions, **Nadège Di Prima** avait organisé un stage d'initiation à la poterie.

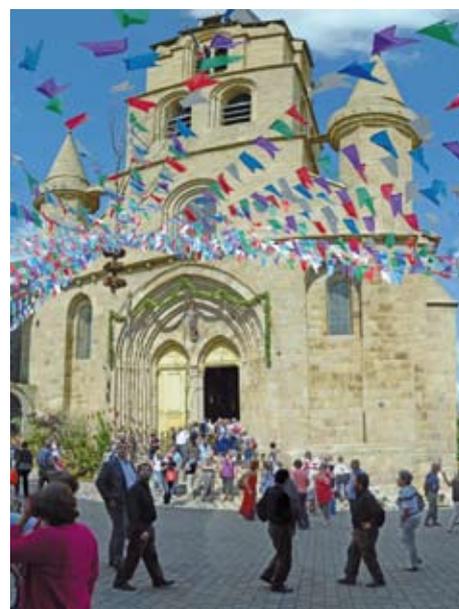
# Comité de Jumelage



## Des Stavelotains à Solignac

Le Comité de Jumelage de Solignac a eu le bonheur d'accueillir du 23 au 27 juin une délégation de 23 amis de Stavelot (Belgique). A leur demande, nos activités ont essentiellement été tournées vers les Ostensions de Saint-Junien : le samedi, visite de la ville somptueusement décorée puis petit spectacle le soir autour du thème « Le miracle des Poitevins » sur le parvis de la collégiale ; le dimanche, grand cortège historique.

Le vendredi après-midi, nous avons visité le musée Adrien Dubouché. Le soir, nous avons convié tous les Solignacois à festoyer avec nous à la salle des fêtes. Au programme : chants et danses du Limousin mais aussi des Ardennes belges autour d'un banquet qui fut très apprécié, le tout dans une ambiance des plus chaleureuses.



## Séjour à Riba-Roja

Pour marquer leurs 10 ans d'amitié, Solignac et Riba-Roja ont renouvelé leur serment de jumelage. Ceci a été l'occasion pour les habitants de Solignac qui le souhaitent de se rendre chez nos jumeaux catalans du 5 au 8 août 2016.

Antonio Suarez, maire de Riba-Roja, et Yvette Aubisse, maire de Solignac, ont présidé la cérémonie de renouvellement du serment ainsi que le banquet qui a suivi.

Comme à chaque fois nous avons reçu un accueil formidable et avons fait beaucoup de choses pendant ces 3 jours : participation à la fête de Saint Dominique, excursion en bateau sur l'Èbre et aussi plusieurs visites très intéressantes (réserve naturelle, moulin à huile d'olive, forteresse).

Ces moments passés ensemble ont permis de renforcer notre amitié et nos projets.



Si vous souhaitez en savoir plus sur les activités et les projets du Comité de Jumelage, n'hésitez pas à nous contacter :

Françoise  
Chaumeil  
05 55 00 56 14



# Votre panier BIO, c'est tous les mercredis à SOLIGNAC !

Sarah Meslin et Clément Puyo cultivent chacun environ 5 000 m<sup>2</sup> à Saint-Hilaire-les-Places et Château-Chervix. Actuellement 15 familles leur rendent visite tous les mercredis entre 17 et 19 heures à la salle de la Fanfare. Le 17 août, par exemple, il y avait dans le panier, tomates, concombre, pommes de terre, aubergines et poivrons. Cet automne, ce sera des blettes, du chou, des courges, de la salade ; cet hiver, poireaux, panais, épinards, roquette et, au printemps, carottes, betteraves, petits pois, salade...

N'attendez pas pour leur rendre visite, les places sont limitées (20 environ actuellement). Il vous sera demandé un engagement minimum pour un trimestre.

Vous trouverez sur place du jus de pomme, du miel et une commande possible d'œufs pour la semaine suivante.

Association La main au panier, 15, rue François Perrin Solignac  
mail : [assolamainaupanier@gmail.com](mailto:assolamainaupanier@gmail.com)



## Association des Marchés de Producteurs de Pays de Solignac

Une météo capricieuse. Voilà ce qui peut caractériser cette nouvelle saison des marchés de producteurs de pays de Solignac.

Pour la deuxième année consécutive, l'Office de tourisme de Solignac a ouvert la saison sous la pluie. Cette invitée du vendredi a une fois de plus gâché ce qui aurait pu être une belle soirée d'ouverture de saison. Deux semaines plus tard, le Judo Club a fait son marché avec une météo plutôt capricieuse et un violent orage a mis fin rapidement à la soirée.

Mais associations et producteurs ne se sont pas démotivés pour autant. Ainsi, toujours attentifs à la météo, Briance Loisirs et la Chasse, le Comité de Jumelage, Culture et Loisirs et le Tennis Club ont pu organiser leur marché. Des jongleurs et des bulleurs sont venus animer certaines de vos soirées, pour le plaisir des yeux et la joie des enfants. Et c'est l'association Maza'Val qui a clôturé la saison le 2 septembre dernier, sous un magnifique soleil.

Producteurs et associations n'avaient qu'un objectif : vous permettre de passer une belle soirée, en vous proposant des produits de qualité, dans une ambiance conviviale. Si cela vous a plu... rendez-vous l'année prochaine !



croix-rouge française

L'Unité locale Solignac-Nexon-Chalus de la Croix-Rouge française rayonne sur un périmètre Rempnat, Solignac, Maisonnais-sur-Tardoire, hormis le secteur de Saint-Yrieix qui est une autre Unité Locale, soit une soixantaine de communes.

Dans le cadre du développement de l'action sociale Croix-Rouge sur ce territoire, nous avons depuis le 14 juin créé au 1, avenue Frédéric Le Play au Vigen une VESTIBOUTIQUE où chacun peut trouver des vêtements, chaussures pour femmes, hommes, enfants et bébés. Les prix sont extrêmement faibles, de 1 à 5 €.

Notre VESTIBOUTIQUE est ouverte à tous, sans aucune distinction. Le bénéfice que nous en retirons permet de financer, sur notre territoire, des aides aux personnes qui sont passagèrement dans le besoin. Depuis le début septembre, nous avons également ouvert à la même adresse un Bric à Brac (vaisselle, articles de cuisine, objets déco, livres...). Là aussi, les prix vont de 0,50 € à 10 €.

C'est aujourd'hui 16 bénévoles qui font le tri, le lavage et le repassage des vêtements. Les jours d'ouverture sont : les mardis et jeudis matin et après-midi, le samedi matin. D'ici le 31 décembre, nous avons pour objectif d'ouvrir aussi les mercredis et vendredis après-midi. Pour cela, il nous faut des bénévoles supplémentaires : l'appel est lancé !

Pour alimenter la VESTIBOUTIQUE, vous pouvez déposer les vêtements que vous n'utilisez plus aux heures d'ouverture, ainsi que tous articles pour le Bric à Brac. Aux heures de fermeture, un container est situé à l'arrière de l'immeuble.

Venez nous rendre visite, et merci pour votre aide !

**Alain ROUFFY**,  
président Croix-Rouge française



## Voulez-vous danser ?

La section danse de société de Briance-loisirs a fêté ses 20 ans d'activités cette année, vous avez été nombreux à participer à son succès.

La nouvelle saison de cours 2016-2017 a débuté en septembre et elle sera ponctuée par des soirées festives où tous, des danseurs débutants aux danseurs confirmés, pourront participer.

Vous pourrez vous initier au rock n'roll, cha-cha-cha, tango, valse, salsa, danse en ligne, madison, etc...

Venez faire un essai sans engagement, vous serez guidés par Marie Magdziak, notre enseignante, à partir de 18h30 le lundi au Vigen et 19h00 le vendredi à Solignac.

Contacts : 06 98 61 79 37 - [briance.loisirs.danse@gmail.com](mailto:briance.loisirs.danse@gmail.com)



## Chorale «CANTABILE»

Pendant les vacances de la chorale, une triste nouvelle a bouleversé les choristes de « CANTABILE » : Daniel BORE nous a quittés.

Pendant 15 ans nous avons apprécié sa voix bien sûr, mais également sa fidélité, sa gentillesse et sa bienveillance. Nous pensons à Marie-Claude et espérons la retrouver très vite parmi nous.

L'année passée fut une année de transition : un seul concert en octobre. Notre chef de chœur, Christelle COSTA, appelée à d'autres fonctions, nous abandonne avec regrets. Nous n'oublierons pas son énergie et son rire.

A la rentrée, Aurélien FAUBERT reprendra la baguette de chef. Ce jeune musicien talentueux saura donner un nouvel élan à notre groupe.

Profitez-en pour nous rejoindre, tous les jeudis, à partir du 15 septembre à 20h15 à la salle des fêtes de Solignac.

Pour « CANTABILE » :  
Janine BASSARD

Renseignements :  
05 55 00 57 11

## Une nouvelle activité à Solignac



Florence MONTALESCOT, passionnée par les écritures en a fait son métier. Graphologue et Expert assermenté en Ecritures et Documents, elle se concentre sur « les graphies ».

Florence partage son temps entre la comparaison d'écritures et authentifications et la rééducation de l'écriture et du geste graphique.

Florence MONTALESCOT  
60, avenue Saint Eloi 87110 SOLIGNAC  
06.10.61.91.98  
[www.grafologia.fr](http://www.grafologia.fr)



## Le Saint-Eloi : avis de recherche

Monsieur Cyrille PASQUIER, propriétaire de l'hôtel-restaurant Le Saint-Eloi à Solignac, recherche des œuvres de Tristan RUHLMAN, maître-verrier, ou des souvenirs de Jeanne FAUCHER, ancienne propriétaire, qui auraient pu appartenir à l'hôtel.

Votre participation à la remise en œuvre de ce patrimoine sera accueillie avec enthousiasme.

# Solignac en Balade

Pour une première année, l'équipe de Solignac en Balade et ses adhérents sont très heureux du fonctionnement de cette nouvelle association au cœur de Solignac.

Le point de départ en septembre 2015 n'augurait pas autant de participants (40 adhésions) aussi ponctuels tout au long de l'année. Ce fut une belle saison et déjà des amitiés se créent, des rencontres nouvelles se lient, et surtout des balades qui satisfont chacun d'entre nous (tout au moins nous l'espérons).

Huit randonnées se sont déroulées dans la bonne humeur avec un bon rythme de marche, des paysages différents, des montées, des descentes, de la boue, bref que du bonheur.

Notre première participation au Téléthon de Solignac-Le Vigen le 5 décembre 2015 a été un franc succès.

L'année 2016/2017 repartira sur le même nombre de balades, avec l'accord des adhérents.

Nous profitons de ce moment pour remercier la municipalité qui nous a accompagnés dans les démarches administratives lors de la constitution de notre association.

Ce sera avec grand plaisir que nous accueillerons toute personne souhaitant marcher à nos côtés. Bien entendu, il faut un minimum, à savoir, être capable de marcher environ 3 heures à 4,5 km/h.

Pour tout renseignement : [hrivet.jpchazelas@gmail.com](mailto:hrivet.jpchazelas@gmail.com)



Tél. : 05 55 06 99 68

## Société de pêche



Voici venu, pour notre AAPPMA, le moment de dresser le bilan d'une saison de pêche qui, après un printemps pluvieux, ne se présentait pas dans les meilleures conditions. La saison estivale plus heureuse nous apporta un temps plus favorable et nous pûmes ainsi organiser nos trois concours de pêche sous un beau soleil. Ces compétitions se déroulèrent à Saint-Maurice-les-Brousses sur un étang gracieusement prêté par la famille FAUCHER que nous remercions chaleureusement.

Le 2 juillet le concours "Jeunes Pêcheurs" connut un bon succès malgré la concurrence d'autres compétitions se déroulant ce jour-là. Dans la catégorie "espoirs" c'est Lucas CAUTY de La Roche l'Abeille qui l'emportait devant Isaac ESCURE de Saint-Priest-Taurion et Sacha HAMESI de Vienne Briance. Il faut noter dans cette catégorie la présence de Lenny PECHEUX qui, du fait de son jeune âge (4 ans), ne pouvait pas figurer dans le classement du critérium, il réussit tout de même à prendre 7 poissons ! La catégorie "Cadets" fut remportée par Benjamin GAUTHIER devant Nicolas ROUX et Alexis LACOUR appartenant tous les trois à notre association.

Le 10 juillet notre concours annuel, ouvert à tous, réunissait 33 pêcheurs. Le poisson étant peu coopératif, les scores restèrent bas. Daniel LANCELLE de Saint-Léonard s'imposa devant Jean-Pierre BETOULE de La Truite Montmailler et Tonio ARANTES. La place de la première dame revenait à Caro BETOULE.

Du fait de la température, notre dernier concours, réservé aux pêcheurs de plus de 60 ans, ne connut qu'une faible participation, tant par le nombre de pêcheurs que par celui des poissons. La prise d'une carpe et de quelques gardons permit tout de même à Philippe LAGARDE de l'APVG de l'emporter devant Claude AUTIER de Briance Ligoure et Guy LAVERGNE. La place de la 1<sup>ère</sup> dame revenait à Claudine CHENIEUX de l'AAPPMA de Saint-Laurent-sur-Gorre.

Nous tenons à remercier nos adhérents pêcheurs et plus particulièrement ceux qui nous ont aidés à mettre en place ces différentes manifestations et leur donnons rendez-vous pour notre assemblée générale, au mois de janvier 2017, à une date restant à définir.

**Claude PENOT**, le trésorier



# Clôture du Festival 1001 Notes à Solignac



Le 7 août, c'est l'ensemble « La Tempête » dirigé par Simon Pierre BESTION qui a clôturé le festival 2016 par un double concert à 19h et 21h sur le thème de L'Odyssée de la voix. Les festivaliers ont apprécié, comme chaque année, la pause repas concoctée par Ludovic Lafarge, et complétée cette année par l'offre du restaurant Le Saint-Eloi.

L'abbatiale est particulièrement bien adaptée au choix artistique de cet ensemble vocal.

« Exécuter avec brio une œuvre devant sa partition est une chose, la faire par cœur, dans ou autour du public, apporte selon nous une



dimension supplémentaire aux possibilités énormes. Les retours que nous avons de nos spectateurs l'attestent en tout cas. Cela crée une immersion, offre au spectateur une modalité d'appréhension du son totalement nouvelle. » dit le chef de chœur.

Ce fut en effet une soirée exceptionnelle saluée par de longs applaudissements.

Rendez-vous en 2017 !

## Nous y étions... au vide-greniers de Solignac !

Loin de la course folle de la rentrée des classes et de la reprise du travail, le temps s'est quelque peu ralenti dimanche 4 septembre à Solignac.

Les voitures ayant déserté le bourg, les chineurs ont pu profiter des rues médiévales pour s'adonner à leur passion "la quête de la bonne affaire". Ainsi l'on a pu voir, une personne partant avec 2 cafetières et un service à café, collectionneuse, ou accroc au café, nous ne le saurons pas, mais sa mine ravie, nous a bien démontré que nos efforts dans l'organisation de cette manifestation n'ont pas été vains. Les commentaires, entendus ici et là sur l'utilité de tel ou tel outil, ou "c'est le même service que mamie" ont offert une pause teintée de nostalgie et que dire de la fierté



des enfants ayant vendu leur premier objet, se précipitant sur le stand d'en face afin d'enrichir leur coffre à jouets, au grand damne des parents, nous ont fait beaucoup rire.

Merci aux exposants, qui, au moment de l'installation, ont dû faire des manœuvres incroyables avec leur véhicule (un petit rappel du code de la route s'impose pour certains !), pour mettre en place leur étal. Merci aux chineurs, venus toujours aussi nombreux. Merci aux habitants du bourg, qui depuis 15 ans déjà supportent le bruit dès 5h30 du matin et déplacent leur voiture (enfin presque tous) afin de céder le village aux piétons. Merci à la Municipalité, à la Gendarmerie pour sa présence ainsi qu'aux employés communaux pour l'aide logistique, et surtout un grand merci aux bénévoles qui essaient tant bien que mal de garder leur calme lors de cette journée (nous n'avons jusqu'alors jamais déploré d'accident de santé lié au stress) et qui par leur travail ont permis aux 407 exposants représentant 1,3 km de stands, ainsi qu'à nos fidèles visiteurs de passer une agréable journée sous une météo particulièrement adaptée à cette manifestation.

**Claude OYARSABAL**, le président

## Premier match de football des féminines



Après une entame difficile sanctionnée par un but, les filles de l'USSV ont fait preuve d'un état d'esprit irréprochable, ce qui leur a permis de reprendre l'avantage.

Des erreurs de jeunesse ont permis aux adversaires, les joueuses d'Isle, de revenir au score pour finalement l'emporter 3 à 2.

Bravo à elles !

Il en résulte une note très positive même dans la défaite. Le groupe a parfaitement répondu aux attentes des coaches.



Sérieux et engagement étaient les mots clés.

Les entraîneurs sont particulièrement fiers de la prestation de l'équipe. Il faudra compter avec elle dès la deuxième partie de saison.

Un grand merci à tous les spectateurs et aux arbitres bénévoles Bruno, Manu et Virgile, bénévoles qui sont des gens précieux.

*Yann et Olivier, les coaches*

## JUDO CLUB VAL DE BRIANCE

Le JC Val de Briance a repris ses cours depuis le 7 Septembre 2016 et continue de vous accueillir si vous souhaitez démarrer une activité sportive.

C'est accessible pour tous, et dès 4 ans (enfants nés en 2012) les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Et pour les plus grands, gainage, cardio et entretien musculaire au programme du Taïso les jeudi soir et samedi matin.

Venez essayer, vous avez 3 séances gratuites.

La nouveauté de cette rentrée, notre site internet :

[http://club.quomodo.com/judo\\_club\\_val\\_de\\_briance](http://club.quomodo.com/judo_club_val_de_briance)

Vous pourrez y découvrir notre club, son organisation, nos entraîneurs, les horaires des cours et télécharger les documents d'inscription.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail : [judoclubvaldebriance@gmail.com](mailto:judoclubvaldebriance@gmail.com) ou par téléphone 06 22 89 73 47



27 juin 2016, remise des récompenses du Club.

Au 1<sup>er</sup> rang, au centre : Olivier Maure ceinture noire 3<sup>ème</sup> Dan et Florian Garnier ceinture noire 1<sup>er</sup> Dan.

Une belle cérémonie où les plus jeunes ont pu défier les plus grands, clôturant ainsi la saison sportive.



# Le Tennis Club Val de Briance

L'année tennistique du TC Val de Briance se termine avec l'organisation de différentes manifestations.

Fin juin, un tournoi interne a été proposé aux élèves de l'école de Tennis où les jeunes ont fait preuve de talent et de combativité.

Le tournoi interne du club s'est déroulé du 14 mars au 25 juin. Pour sa première participation au tournoi interne du club, Eric MESTRE s'est imposé face à Jean Luc BONNET en finale. Le tournoi s'est terminé par un moment convivial autour d'un barbecue qui a réuni les membres du club.

Résultats des championnats par équipe :

- l'équipe 2 des plus de 35 ans termine championne régionale de sa catégorie.
- championnat d'hiver : l'équipe 1 termine à la dernière place de sa poule, l'équipe 2 termine quant à elle première de sa poule, ce qui lui permet de monter dans la division supérieure la saison prochaine.
- championnat d'été : l'équipe 1 termine à une très belle deuxième place en 3ème division régionale, et l'équipe 2, pour sa première participation en 4<sup>ème</sup> division départementale, termine 2<sup>ème</sup> ex aequo.

Pour le marché des producteurs organisé par le Club, la pluie s'est invitée en début de soirée mais les habitués ont malgré tout répondu présent.

Nous remercions les bénévoles, adhérents et parents d'élèves, de leur participation qui a permis le bon déroulement de la soirée.

Pour finir, le tournoi open 2016 s'est déroulé du 27 août au 11 septembre et a vu la victoire de Monsieur COSPEREC, 15/1 (AS LEGRAND) sur Monsieur CELERIER, 15/1 (AL CONDAT) sur le score de 7/5, 6/3.

La finale consolante a été remportée pour la troisième année consécutive par Monsieur HATWELL du TC Val de Briance, sur Monsieur MARATHON, également membre du club, sur le score de 6/4, 6/4.



On notera également le très beau parcours de Monsieur MOLINIER, classé 30/3, membre du club, perfé jusqu'à 15/5, qui s'est incliné en trois sets face à un joueur classé 15/4 au tour suivant.

Nous remercions les participants et les bénévoles qui ont participé au tournoi.

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre pour la pratique du tennis peuvent se rapprocher de l'Office de Tourisme de SOLIGNAC ou se rendre sur le site internet du Club : [www.club.fft.fr/tcvaldebriance](http://www.club.fft.fr/tcvaldebriance)

## Le Tour du Limousin

Lettre du 31 août 2016 du Président, Claude Fayemendi, à Madame Le Maire :

« L'évènement Tour du Limousin ne pourrait exister sans votre soutien et l'aide précieuse de vos signaleurs, nous tenons à vous en remercier très sincèrement... »

Bravo à la fidèle équipe de Solignac qui a permis une traversée sans incident de la commune.



## Les chutes chez les personnes âgées

D'après des données OMS de 2012, les chutes sont la deuxième cause de décès accidentels ou de décès par traumatisme involontaire dans le monde. Leur rapport indique que les personnes qui font le plus grand nombre de chutes mortelles sont des personnes de plus de 65 ans, environ 9 300 chaque année. Elles tuent plus que les accidents de voiture.

Le plus souvent elles ont lieu lorsque la personne âgée fait un mouvement qui décale son centre de gravité sans qu'elle parvienne à le rééquilibrer. Mais cette perte de stabilité n'est pas irrémédiable et il est possible d'améliorer son équilibre en réalisant régulièrement des exercices comme se tenir sur une jambe mais aussi en maintenant sa force musculaire (pour cela, marcher 30 minutes par jour et manger des protéines).

Dans un cas sur cinq, la personne tombe après avoir trébuché sur un obstacle. Les chutes ont un impact sur la condition physique de la personne qui devient plus vulnérable surtout en cas de fracture. Elles ont aussi un impact psychologique avec une perte de confiance, la peur de tomber et parfois un repli sur soi-même. Les prévenir permet d'éviter les fractures, les hospitalisations, la perte d'autonomie par les handicaps et les peurs liées à la post-chute (sortir, remarquer...). C'est pourquoi il est important d'apprendre à se relever avant même la première chute.

Après une chute qui n'a pas occasionné de blessure grave, rester à terre jusqu'à l'arrivée des secours n'est pas très agréable. Voici quelques conseils. N'hésitez pas à vous entraîner, de préférence en présence d'une autre personne.



Pour en savoir plus " Comment aménager sa maison pour éviter les chutes ? »  
<http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/532.pdf>

# Concours communal de fleurissement

Le 23 juin dernier, la population était invitée à la salle des fêtes pour la remise des récompenses du concours de fleurissement 2015.

Des bons d'achats ont été offerts aux lauréats des 4 catégories :

M et M<sup>me</sup> RAIMBAULT (maison avec jardin),  
M. et M<sup>me</sup> DEMAISON (balcon ou terrasse),  
M. et M<sup>me</sup> SADARNAC (fenêtres ou murs),  
M. et M<sup>me</sup> ISSERMAD (commerce).

En 2<sup>ème</sup> partie de soirée, l'horticulteur Olivier ROULIERE a commenté un diaporama sur les villes et villages fleuris en Haute-Vienne et a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées. Merci à lui pour sa disponibilité et sa générosité puisqu'il a également offert des fleurs aux gagnants.

Au cours de l'été, le jury communal a désigné les vainqueurs pour 2016. Ces derniers ont ensuite reçu la visite des membres du jury départemental qui vient de nous communiquer leur palmarès :

• Maison avec jardin visible de la rue :  
M. et M<sup>me</sup> RAIMBAULT, 14 rue de l'Abbaye  
Diplôme d'Honneur départemental avec Mention Spéciale



• Balcon ou terrasse : M<sup>me</sup> AGLIANY, Envaud  
Diplôme d'Honneur départemental avec Mention Spéciale



• Fenêtre ou mur : M. et M<sup>me</sup> SADARNAC,  
23, rue François Perrin  
Diplôme d'Honneur départemental



• Hôtel et/ou restaurant : M. PASQUIER,  
hôtel et restaurant Le Saint-Eloi  
3<sup>ème</sup> prix départemental



• Parc fleuri : M. et M<sup>me</sup> DUFOUR, le Cheyrol  
3<sup>ème</sup> prix ex-aequo départemental



Si vous êtes un amoureux des plantes et des fleurs et si vous souhaitez vous investir au sein de notre groupe de travail que nous souhaitons élargir à l'ensemble de la population, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.